

Cossigny de Palma demande la direction du Jardin du Roi

Deux documents des Archives Nationales. A.N. Col B204, f°333

- Du 23 avril 1775, une lettre du ministre aux gouverneur et intendant de l'Isle de France.
- Du 8 mai 1775, une lettre du ministre à Joseph-François Cossigny.

Ces deux lettres nous apprennent que Cossigny a demandé à avoir la direction du Jardin de Monplaisir.

Cossigny vit alors à Paris depuis 1772, et s'apprête à regagner l'Isle de France en cette année 1775. On peut comprendre qu'ayant appris par Poivre ou son entourage le sort des plantations d'épices, il se soit proposé pour s'en occuper, mais il est incompréhensible que le ministre de la Marine, Sartine, ait pu répondre d'une façon plutôt positive alors qu'il aurait donné précédemment (lettre du 28 septembre 1774 citée par M. Linÿer de la Barbée ¹) l'ordre à Maillart de confier à Jean-Nicolas Céré la direction du Jardin.

C'est Céré, dans une lettre à Jean-Marie Galles (14 juillet 75), qui nous a appris qu'il avait la direction du Jardin du Roi depuis le 31 mai 1775, suite à l'ordre de Sartine.

Mais en fait, après avoir cité la lettre du 28 septembre 1774, M. Linÿer de la Barbée, fait état de ce que le même ministre ayant appris la nomination de Provost à la direction du Jardin du Roi, fin septembre 1774, approuva dans une lettre du 6 août 1775, le choix de Provost. Il y avait à l'évidence quelques dysfonctionnements au cabinet du ministre.

Toujours est-il que Cossigny ne revendiqua jamais par la suite la place occupée par son ami Céré.

à Messieurs de Ternay et Maillart

Versailles, le 23 avril 1775. N° 67.

M. de Cossigny, fils m'a fait demander, Messieurs, d'avoir la direction des jardins du Roi à l'Isle de France pour avoir soin, sous vos ordres, des plantes précieuses qui y sont déposées, et qui doivent contribuer un jour à la prospérité de nos colonies. Comme il est important de ne pas perdre le fruit des peines qui ont été prises, et des dépenses considérables qui ont été faites pour se procurer ces plantes, je vous prie de me donner votre avis sur cette demande, et je vous autorise même à y pourvoir sur le champ si vous n'y trouvez pas d'inconvénient. Le goût de M. de Cossigny, et les connaissances qu'il a acquises sur l'agriculture me donnant lieu de croire qu'il y apporterait tous ses soins et que cette direction ne pourrait être en meilleurs mains.

J'ai l'honneur d'être, etc.

à Monsieur de Cossigny, fils.

Versailles, le 8 mai 1775.

J'ai, Monsieur, rendu compte au Roi de la demande que vous avez faite de la direction de ses jardins à l'Isle de France pour y veiller à la conservation des plantes précieuses qui y sont cultivées. Sa Majesté a renvoyé cette demande à Messieurs le Chevalier de Ternay et Maillart qui peuvent seuls juger de la nécessité de cet établissement. Vous pourrez donc vous [adresser] à ces administrateurs

¹ Lettre de Sartine aux administrateurs de l'Isle de France datée du 28 septembre 1774 et reçue le 6 mai 1775 par Maillart. « une belle lettre d'encouragement à la culture des épices, promettant deux esclaves Mozambique de récompense au premier colon qui recueillerait un clou de girofle ou une noix muscade en état de maturité. Il ordonnait le recensement des plants d'épicerie, en particulier à Monplaisir, et constatant que « des personnes instruites et dignes de foi » l'avaient assuré que ce jardin était fort négligé, il ordonnait de le remettre au sieur Céré, qu'on lui disait le plus capable de s'en occuper. » (le chevalier de Ternay, par M. Linÿer de la Barbée, p.313)

aussitôt votre arrivée, pour leur faire connaître vos vues, et je recevrai avec grand plaisir les propositions qu'ils pourront avoir à me faire par rapport à vous.

Je suis, Monsieur, etc.

* * *